

PROJET

Parti de restauration

Le parti de restauration et de présentation de l'édifice consiste essentiellement en une amélioration de ses conditions de conservation par rapport aux problèmes de stabilité, de mise hors d'eau et d'assainissement. Toutes les dispositions anciennes identifiées au niveau du diagnostic seront conservées ou restituées lorsque leurs vestiges le permettent et que la présentation de l'édifice en est améliorée.

Structure

La résolution des questions structurelles constitue un préalable évident à la restauration intérieure.

L'intervention sur les structures porte essentiellement sur le confortement des voûtes de la nef et des bas-côtés.

Tirants

Les tirants du bas-côté Nord, et celui traversant les 3 vaisseaux peuvent être déposés.

Ceux du chœur assurent leur fonction et sont à conserver après traitement.

Restauration des maçonneries :

Les problèmes de stabilité des voûtes, résident le mauvais état sanitaire des maçonneries, lié aux longues périodes d'exposition aux intempéries. Ces structures nécessitent une restauration profonde (y compris des remblais), en cohérence avec le parti de présentation intérieure.

La médiocre qualité des maçonneries, les longues périodes d'exposition aux intempéries ont fragilisé les structures. Il est donc nécessaire de réaliser des travaux de régénération et de restauration préalables : remaillage de fissures longitudinales des voûtes et des arcs doubleaux de la nef et des bas-côtés, remaçonneries ponctuels, relancis de moellons, injection de coulis de chaux, rejointoiements.

Voûte du bas-côté Nord:

Cette voûte a été reconstruite en brique légère.

Il est proposé la restitution de la voûte en moellons afin de rétablir une continuité et une homogénéité des structures. La restauration et la réfection partielle de la voûte du bas-côté Nord implique la dépose et la réfection de la toiture.

Mise hors d'eau

Restauration de maçonneries :

Des réfections ponctuelles d'enduits et des rejointoiements permettront d'assurer une meilleure mise hors d'eau, ainsi qu'une meilleure présentation de l'édifice.

- Elévation Sud du mur gouttereau de la nef : réfection des enduits et rejointoiement des têtes de contreforts.

- Elévation Sud du mur gouttereau du bas-côté Sud : réfection des enduits.

- Elévations Ouest, Sud et Est du bras de transept Sud : réfection des enduits et rejointoiement des pierres de taille.

- Elévations du clocher : réfection des enduits.

- Elévations du porche : réfection des enduits.

Les maçonneries de réhausse des arases (modification des toitures) seront identifiables par un traitement de finition de l'enduit différent.

Réfection des couvertures :

Afin de résorber les points d'infiltration d'eau, les couvertures seront entièrement reprises à l'identique y compris les remblais des voutes. Les éléments dont l'état sanitaire sera satisfaisant seront autant que possible réemployés.

Réfection des charpentes

La conception des charpentes des bas-côtés sera revue en totalité pour supprimer tout appui ou liaisonnement aux voutes.

Celles de la nef et du chœur seront révisées et reprises suivant besoins en cas d'appuis précaires sur la voute.

Restauration et création de vitraux :

Restauration des vitraux existants et création de vitraux incorporant des dispositifs de ventilation permanente et de récupération des eaux de condensation.

Raquettes de protection sur l'ensemble des baies.

Assainissement

Afin de réduire les phénomènes de migrations capillaires dans les parties basses des maçonneries, un aménagement et un traitement spécifiques des abords (sols extérieurs notamment) en pied d'édifice sur une largeur d'environ 1,50m est nécessaire :

- suppression des jardinières aménagées en pied d'édifice ;
- révision / réfection préalable du réseau de récupération des eaux pluviales ;
- création d'un revers en calade posé sur sable et chape de béton de chaux drainante, avec pente et décalage du fil d'eau vers l'extérieur de l'édifice.

Le cas particulier du glacis situé au Nord-ouest du monument, entre la façade Nord du porche et la façade Ouest du bas-côté Nord, mérite un traitement particulier :

- démolition du glacis actuel ;
- reprise de l'enduit dégradé par l'humidité ;
- création d'un revers pavé posé sur sable et chape de béton de chaux drainante, avec pente prononcée et décalage du fil d'eau vers l'extérieur de l'édifice.

Le long du bas-côté Nord, au droit des parties en soutènement, il est proposé la mise en place d'un drain pour assainissement des sols intérieurs.

Compte tenu de ces impératifs sanitaires, de l'analyse historique et d'une perspective de mise en valeur globale du monument, une réflexion d'ensemble sur l'aménagement du périmètre de l'ancien prieuré serait pertinente. Cette réflexion n'entre pas dans le champ de la présente étude, toutefois, il est proposé de créer en complément un revers pavé pour évoquer le bras Nord du transept et la chapelle Nord.

Intérieurs

Une fois les travaux de stabilité, de mise hors d'eau et d'assainissement réalisés, le projet de restauration intérieure peut être envisagé.

L'assèchement des maçonneries qui suivra la restauration du clos&couvert pourra faire apparaître de nouvelles fissures sans gravité qui seront reprises lors des travaux sur les intérieurs.

Compte tenu de l'importance archéologique du monument, de l'intérêt des peintures murales des XII^{ème} et XV^{ème} siècles, de l'analyse des sources documentaires et des résultats des sondages réalisés par l'atelier de restauration Arts et Bâtiment, il est proposé un parti de restauration des élévations intérieures respectueux des principales strates successives significatives, tout en assurant une cohérence de présentation d'ensemble.

Elévations et voutes

Le parti de présentation intérieure a pour objectifs d'assurer une mise en valeur du cycle de peintures de la nef, et de respecter les strates historiques du décor, qui identifient les différentes parties de l'édifice.

Le parti de présentation, pour la nef et les bas-côtés, consiste en une restitution de l'état précédant les décors actuels (datés de la seconde moitié du 20^{ème} siècle), sur la base des photographies de Camille Enlart et attesté par la campagne de sondages :

- Nef et bas-côtés :

Il est proposé de restituer les badigeons anciens sur polissure de chaux découverts dans le porche, la nef et les bas-côtés, avec une simple bichromie différenciant les aplats des organes architecturaux, en accompagnement des décors médiévaux.

- Croisée du transept, abside et chœur :

Les décors du XIX^{ème} siècle attestés par les sondages dans le transept, le chœur et l'abside seront dégagés et restaurés.

Le parti de présentation, pour la tribune et la première travée de la nef, consiste en une présentation archéologique :

- Porche :

Il est proposé la restitution du badigeon sur mortier de chaux en accompagnement des décors médiévaux.

- Tribune :

La tribune originelle est restée dans une configuration quasi vierge de toute restauration et constitue un lieu archéologiquement important. C'est pourquoi il est proposé une restauration minimale permettant de conserver l'intégralité des vestiges archéologiques bâtis.

Sols

Les sols actuels sont constitués de dalles en pierre de Volvic, de carreaux de terre cuite et de chapes de ciment. Les sols en carreaux de terre cuite correspondent aux réparations intervenues sans doute à la fin du XIX^{ème} siècle suite aux effondrements du bras Nord du transept et de la voûte bas-côté Nord. Il est proposé de rétablir la continuité du sol en dalles de pierres de Volvic introduit au XIX^{ème} siècle :

- remplacement des dalles en pierre de Volvic fracturées ou altérées ;
- dessalement ponctuel des dalles altérées
- remplacement des chapes en ciment et tomettes par des dalles en pierre de Volvic.

Pour faire suite à la dépose de la cloison de la première travée de la nef, il est proposé de rétablir un sol en pierre de volvic au droit de cette travée dans les bas-côtés Nord et Sud, en supprimant le degré actuel. Un emmarchement en pierre viendra remplacer les installations provisoires en bois pour absorber la différence de niveau avec le reste de la nef.

Les écoinçons de l'abside du chœur en chape ciment seront déposés et remplacés dans leur altimétrie actuelle par un plancher bois.

L'abaissement complet des niveaux de sol pour retrouver les niveaux antérieurs au XVI^{ème} siècle n'a pas été retenu en raison du risque de réactivation des problématiques d'humidité et de drainage des sols.

Installations techniques

La restauration intérieure doit être l'occasion de refaire les réseaux électriques vétustes et de repenser le dispositif d'éclairage et de chauffage selon les principes suivants.

Alimentation électrique

L'alimentation électrique sera entièrement reprise pour mise aux normes et intégration. A l'extérieur, il faudrait envisager avec Enedis le déplacement de l'alimentation générale de l'église, aujourd'hui fixée en façade Sud.

Eclairage

Concernant l'éclairage, l'indigence absolue du dispositif actuel appelle un remplacement complet. Compte tenu de l'absence de témoins fiables des dispositions d'éclairage cohérentes avec le décor restitué, il est proposé un double dispositif d'éclairage architectural réalisé par des projecteurs, et d'éclairage de «confort» apporté par des lustres implantés au droit des grandes arcades, d'un dessin actuel.

Chauffage

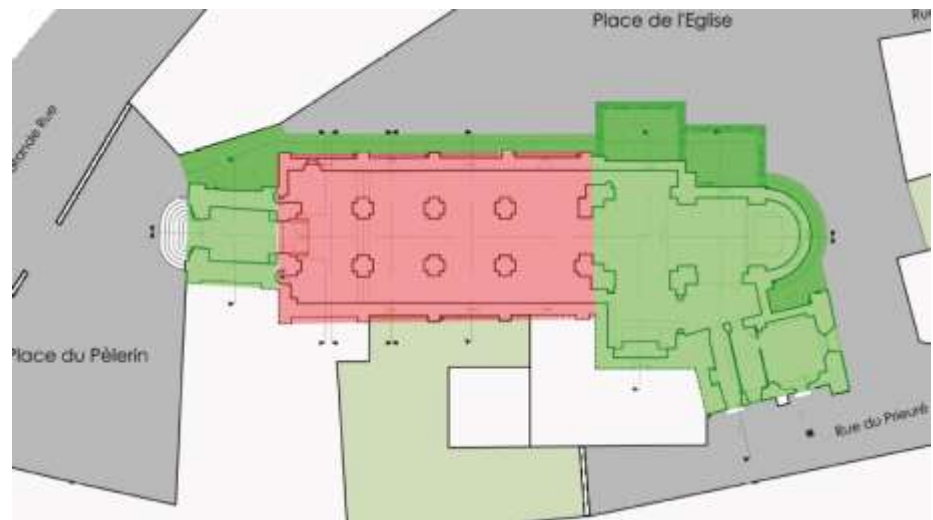
Le dispositif actuel de convecteurs radiants à infra-rouges est autant inefficace que disgracieux. Il est préconisé la mise en place d'un système de chauffage par estrades chauffantes.

Phasage

Au regard des conclusions de l'étude et des capacités financières de la maîtrise d'ouvrage, il est proposé de décomposer l'ensemble des travaux nécessaires à la restauration générale selon plusieurs phases indépendantes et successives. Ainsi, en tenant compte des critères sanitaires, techniques et financiers établis dans cette étude, le phasage d'intervention proposé en cohérence est le suivant :

Les travaux de stabilité, de mise hors d'eau et d'assainissement peuvent se scinder en deux phases :

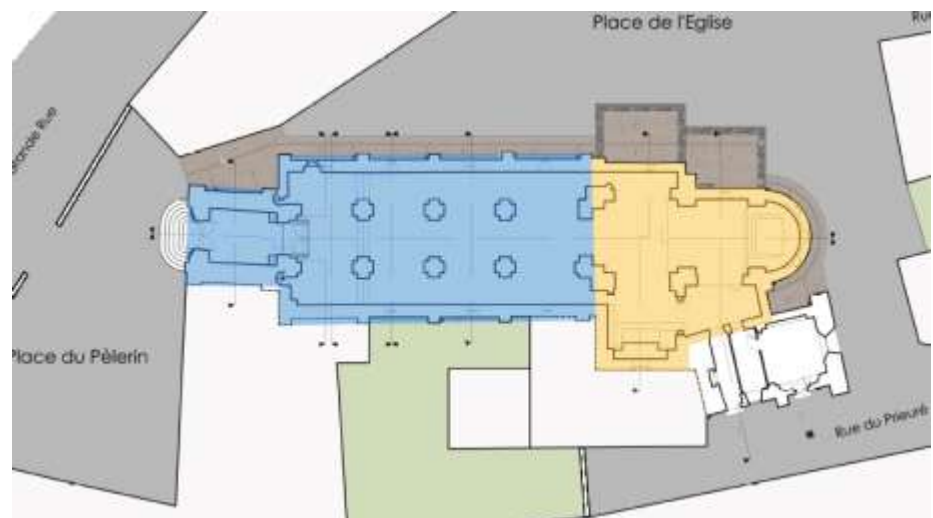
- 1- stabilité, mise hors d'eau et restauration des élévations extérieures du clocher, de la nef et des bas-côtés nord et sud.
- 2- stabilité, mise hors d'eau et restauration des élévations extérieures du chevet, de la croisée et des bras des transepts nord et sud, la chapelle sud, la sacristie et le porche. assainissement périphérique des parties basses.



Phase 1 en rouge - Phase 2 en vert

Les travaux de restauration intérieure peuvent se scinder en deux phases :

- 3- croisée et bras du transept, chœur et abside, chapelle Sud.
- 4- nef, porche et première travée de la nef.



Phase 3 en jaune - Phase 4 en bleu

Programme de travaux

Programme de travaux

Le programme de travaux est décrit en fonction des phases de projet.

Pré-requis

En préalable à tous travaux, et à la charge du maître d'ouvrage, des diagnostics plomb et amiante devront être réalisés pour identifier les risques (pour les intervenants et les utilisateurs) et adapter les méthodologies d'interventions.

Pour chaque tranche de travaux

A la charge du maître d'ouvrage

- Mise à disposition d'une aire de chantier (pour base vie)
- Mise à disposition d'un point d'eau et consommation
- Dépose et stockage provisoire des petits mobiliers et objets

Pour tous les corps d'état

- Installations et protections spécifiques des biens et des personnes
- Constat d'état avant intervention.
- Calepins et protocoles d'interventions détaillés pour validations préalables par architecte et DRAC (CST).
- Notes de calcul, études et plans d'exécution des ouvrages.
- Dossier Documentaire des Ouvrages Exécutés (DOE) pour chaque corps d'état (5 exemplaires papier + 1 CD).